

N°	Action	GTh	Pilotes potentiels	Partenaires potentiels	Résultats attendus	Indicateurs proposés/envisagés	Etat au lancement	2022	2023	2024	2025	2026
1	Doubler la superficie des milieux humides sous protection forte en métropole d'ici 2030 et renforcer l'inscription de ces milieux dans l'ensemble des aires protégées en métropole et en outre-mer	PT	MTECT-DEB	Patrinat, réseaux AP	<ul style="list-style-type: none"> . doubler en métropole, et renforcer en outre-mer, la superficie de milieux humides intégrés dans les zones de protection forte, soit une augmentation d'environ 110 000 hectares pour la métropole. . Mise à l'étude de la création d'un parc national de zones humides. . augmenter aussi fortement la superficie de ZH dans l'ensemble des aires protégées de tous statuts 	<ul style="list-style-type: none"> . Superficie de MH en aires protégées fortes : 1/ en métropole : objectif de doublement (210 000 ha en 2030) 2/ en OM : objectif d'augmentation . Superficie de MH en aires protégées (objectif = en augmentation) 	<ul style="list-style-type: none"> . SNAP : lancée en 2021, avec une priorité sur MH ; organise les échanges locaux pour remontées des déclinaisons territoriales . Mission Parc national de ZH - Dialogues territoriaux : mission lancée en octobre 2021, volet 1 en cours 	<ul style="list-style-type: none"> . SNAP : Remontées des déclinaisons territoriales (dont volet MH) en cours . Mission PNZH-DialT : Rapport volet 1 rendu avec notamment l'identification des 18 territoires emblématiques et de la méthodologie à suivre ; Volet 2 en cours avec la quasi-totalité des visites et dialogues territoriaux menés 	<ul style="list-style-type: none"> . SNAP : point sur les projets d'AP en ZH (dépeillement des DécIT) . Mission PNZH-DialT : prise en compte des préconisations "nationales" dans les travaux du PNMH4 + définition des feuilles de route par territoires . Mission PNZH-DialT : remise du rapport début décembre 	<ul style="list-style-type: none"> . SNAP : point sur les projets d'AP en ZH (dépeillement des DécIT) . Mission PNZH-DialT : prise en compte des préconisations "nationales" dans les travaux du PNMH4 + définition des feuilles de route par territoires . Mission PNZH-DialT : remise du rapport début décembre 	<ul style="list-style-type: none"> . SNAP : point sur les projets d'AP en ZH (dépeillement des DécIT) . Mission PNZH-DialT : prise en compte des préconisations "nationales" dans les travaux du PNMH4 + définition des feuilles de route par territoires . Mission PNZH-DialT : remise du rapport début décembre 	<ul style="list-style-type: none"> . SNAP : point sur les projets d'AP en ZH (dépeillement des DécIT) . Mission PNZH-DialT : prise en compte des préconisations "nationales" dans les travaux du PNMH4 + définition des feuilles de route par territoires . Mission PNZH-DialT : remise du rapport début décembre
2	Préserver des zones humides par l'acquisition de 8 500 ha d'ici à 2026	PT	MTECT-DEB	AE CDL FCEN	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de 8 500 ha de zones humides d'ici à 2026, pour leur protection et/ou pour faciliter leur restauration, grâce notamment à l'action du Conservatoire du littoral et des autres acteurs (Conservatoires d'espaces naturels, collectivités territoriales, ...) avec l'appui notamment des agences de l'eau et des collectivités régionales 	<ul style="list-style-type: none"> . Nb d'ha acquis annuellement et en cumul 1. acquisitions avec l'aide des AE ; 2. acquisitions CDL ; 3. acquisitions CEN ; 4. autres acquisitions (objectif 8 500 ha en 2026 pour AE / CDL) . montant des financements des AE et du CDL ? 	<ul style="list-style-type: none"> 1. acquisitions aides AE : état zéro à 2022 - pour mémoire 4 463 ha MH acquis avec l'aide des AE sur les 3 premières années des COP (2019 à 2021) 2. CDL : 39 900 ha MH en tout sous responsabilité du CDL ; fourchette d'acquisition annuelle MH dans COP : entre 800 et 1200 ha 3 et 4. non disponibles, à construire 	<ul style="list-style-type: none"> 1. avec aides AE : +1 303 ha 2. CDL : + 537 ha (= > 40 500 ha MH sous responsabilité du CDL) 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des efforts + préparation des 12èmes programmes des agences de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des efforts + préparation des 12èmes programmes des agences de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des efforts + préparation des 12èmes programmes des agences de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des efforts + préparation des 12èmes programmes des agences de l'eau
3	Accélérer l'extension du réseau Ramsar en France selon un rythme de deux sites labellisés par an sur le territoire national	INT	MTECT-DEB	MNHN Ramsar France	<ul style="list-style-type: none"> . Extension et renforcement du réseau . Soutien à l'association Ramsar France afin d'animer une dynamique de réseau des sites et villes Ramsar . Définition d'une nouvelle stratégie de désignation et de gestion des sites Ramsar (circulaire spécifique) 	<ul style="list-style-type: none"> . Nb de sites Ramsar (objectif = +1à2/an) . Nb de Villes Ramsar (objectif : en croissance tous les 3 ans) . Nb de sites Ramsar proposant des animations à l'occasion de la JMZH 	<ul style="list-style-type: none"> . 52 sites Ramsar . 4 villes Ramsar . 40 sites Ramsar / JMZH (sur 50) 	<ul style="list-style-type: none"> . 52 sites Ramsar . 4 villes Ramsar . 40 sites Ramsar / JMZH (sur 50) 	<ul style="list-style-type: none"> . + 2 nouveaux sites = 54 sites : La Dombes (Ain) en mars ; Marais Poitevin en décembre . Prestation pour la mise à jour des données = 20 sites à jour - reste 18 à finaliser . 4 candidatures françaises pour le label Ville Ramsar en instruction . Organisation en France à Amiens du 2è Cercle international des Villes Ramsar (43 villes) - juin . 44 sites Ramsar / JMZH (sur 52) . Séminaire annuel Ramsar - site de la Baie d'Audierne (Bretagne) 	<ul style="list-style-type: none"> . + 1 nouveau site et 1 extension = 55 sites : Marais et tourbières des montagnes du Bugey ; Extension Lac du Bourget. . Fin des opérations de mises à jour des sites en retard . Publication de la nouvelle circulaire sur les sites Ramsar . 4 candidatures françaises pour le label Ville Ramsar envoyées au secrétariat de la Convention . Séminaire annuel Ramsar - site de l'Etang de Saint Paul (La Réunion) 	<ul style="list-style-type: none"> . + 2 nouveaux sites = 57 sites : Marais d'Olonne ; Tourbières et lacs du Cézaller - Artense 	<ul style="list-style-type: none"> . + 1 nouveau site et 1 extension = 55 sites : Marais et tourbières des montagnes du Bugey ; Extension Lac du Bourget. . Fin des opérations de mises à jour des sites en retard . Publication de la nouvelle circulaire sur les sites Ramsar . 4 candidatures françaises pour le label Ville Ramsar envoyées au secrétariat de la Convention . Séminaire annuel Ramsar - site de l'Etang de Saint Paul (La Réunion)
4	Renforcer la préservation des espèces et des habitats des milieux humides par les Plans nationaux d'actions	PT	MTECT-DEB(ET)?	OFB	<ul style="list-style-type: none"> . recensement précis des espèces de ZH faisant l'objet ou devant faire l'objet de PNA . amélioration de la cohérence des mesures prévues dans les PNA pour ces espèces . prise en compte des espèces liées aux ZH dans la programmation des futurs PNA, avec priorité aux plus menacées et pour lesquelles la France a une responsabilité importante au niveau mondial. . amélioration de la connaissance de mesures adaptées aux grands types de milieux humides, tourbières, roselières, prairies humides, forêt alluviale. 	<ul style="list-style-type: none"> . Nb de PNA sur espèces ZH . Évolution de l'état de conservation des espèces des MH . Indicateur d'impact du PNMA (en cours de définition dans le cadre du projet de PNMA) 	<ul style="list-style-type: none"> . Une trentaine de PNA ciblant des espèces dépendant des MH + plans spécifiques pour poissons migrateurs saumon, anguille, aloses, 16% d'espèces de MH éteintes ou menacées dans la Liste rouge nationale . 21 % des 14 espèces de mammifères de milieux humides et aquatiques sont menacées en métropole . 46 % des sites humides emblématiques dont les espèces protégées se portent bien (2020) . Les oiseaux d'eau hivernants ont progressé de 131 % entre 1980 et 2022. 	<ul style="list-style-type: none"> Action à définir pour mieux identifier l'articulation entre préservation des espèces PNA et des habitats / des milieux 	<ul style="list-style-type: none"> Action restant à définir pour lancement en 2024 ou 2025 	<ul style="list-style-type: none"> Action définie et lancée 	<ul style="list-style-type: none"> Action définie et lancée 	
5	Garantir une application homogène et efficace entre les territoires de la réglementation sur les zones humides en apportant des outils opérationnels	PT	MTECT-DEB/OFB	Ed Législatives SPE	<ul style="list-style-type: none"> • réaliser et diffuser des outils pour répondre aux difficultés et questions rencontrées dans la mise en oeuvre de la police de l'eau ; • étendre aux départements et régions d'outre-mer de l'application de l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des ZH ; • renforcer la mise en oeuvre de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des ZH (MNEFZH) ; • développer une méthode d'évaluation des dommages écologiques en ZH pour appuyer la mise en oeuvre de la stratégie nationale de contrôle et de la circulaire visant à consolider le rôle de la justice en matière environnementale (2021). 	<ul style="list-style-type: none"> . Elaboration et mise en oeuvre de supports et d'outils permettant l'effectivité du droit, accompagnement des acteurs qui doivent les mettre en oeuvre . Nb de dossiers IOTA utilisant la MNEFZH . Nb de jours d'information, de sensibilisation, de formation /ou/ Nb de personnes formées (DDT, OFB ...) (avec localisation) . autres à définir ? 	<ul style="list-style-type: none"> . MNEFZH V1 en cours d'utilisation . Poursuite des formations (OFB) 	<ul style="list-style-type: none"> . GT juridique créé et lancé . Lancement des travaux OFB-Patrinat et MTECT pour l'élaboration des protocoles Flore et Sols dans les DROM (extension arrêtée) . Travaux OFB-UMSP pour finaliser la V2 de la MNEFZH améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> . Chantier juridique = Prestation lancée (avril), Tenue de 3 réunions du GT, Réalisation de l'Etat des lieux . Travaux pour les Protocoles Flore et Sols quasi finalisés pour les DROM . Mise à jour de la veille jurisprudentielle sur CDR MH. 	<ul style="list-style-type: none"> . Chantier juridique : réunions du GT, Réalisation et mise en ligne de la FAQ . Protocoles Flore et Sols finalisés pour les DROM + publication de l'arrêté d'extension aux DROM . Lancement par OFB du chantier de révision du Guide Sols pour la métropole et d'un Guide Flore et Sols pour accompagner les nouveaux arrêtés et protocoles DROM . Lancement et diffusion de la V2 de la MNEFZH + déploiement des formations 	<ul style="list-style-type: none"> . Fin du chantier juridique : réunions du GT, Publication de l'arrêté de prescriptions générales pour la 3.3.1.0, Livraison des supports d'information et de formations . Formations spécifiques pour les DROM pour la mise en oeuvre des protocoles . Finalisation et diffusion des Guides . Protocoles pour la métropole et les DROM 	
6	Mobiliser et renforcer les outils financiers et fonciers	PT	MTECT-DEB	OFB / FCEN / CEREMA	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la connaissance et la mobilisation : <ul style="list-style-type: none"> .des outils financiers et fiscaux .des fonds européens au travers de la SNB .des outils fonciers existants - baux, servitudes, ORE..., en renforçant les liens avec certains acteurs du foncier agricole et urbain (SAFER, EPF, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> .Nb d'ORE en MH / surfaces concernées. .Nb de PSE en MH / surfaces concernées. .Mobilisation des fonds FEADER et FEDER au bénéfice des MH. 	<ul style="list-style-type: none"> Méconnaissance par les acteurs des milieux humides des outils et acteurs du foncier, de la diversité des fonds financiers mobilisables et des modalités de mobilisation (cf notamment constat fait lors du Forum des gestionnaires de la biodiversité sur les milieux humides) 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour et enrichissement des pages du CDR MH sur les outils fonciers et financiers 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de la CDC Biodiversité sur les leviers pour favoriser la mise en place de solutions fondées sur la nature (dont les ZH) 	<ul style="list-style-type: none"> Action définie et lancée 	<ul style="list-style-type: none"> Action définie et lancée 	
7	Restaurer 50 000 ha de zones humides à l'horizon 2026	PT	MTECT / AE	OFB, CDL, FCEN, CT	<ul style="list-style-type: none"> 50 000 ha de MH restaurés 	<ul style="list-style-type: none"> .Nb d'ha de MH restaurés par bassin hydrographique (par grands types de milieux, en distinguant restauration de fonctionnalité et de récréation). .Évolution des financements mobilisés .Mesure de l'efficacité des opérations de restauration (selon une méthode partagée à définir). 	<ul style="list-style-type: none"> Agences de l'eau : +8733 en 2021 hors AEAP qui ne distingue pas gestion et restauration 	<ul style="list-style-type: none"> Agences de l'eau : + 4 689 ha restaurés hors AEAP • près de 56 233 ha de MH aidés (acquisition, entretien, gestion, restauration) • 39,5 M€ d'aides en faveur des MH 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des efforts + préparation des 12èmes programmes des agences de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des efforts + préparation des 12èmes programmes des agences de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des efforts + préparation des 12èmes programmes des agences de l'eau 	
8	Améliorer le fonctionnement des milieux humides par la restauration des cours d'eau	PT	AE / MTECT	OFB / FCEN	<ul style="list-style-type: none"> .Renforcement des restaurations d'espaces de bon fonctionnement de cours d'eau en vue d'améliorer les fonctions des MH associés .Mise en relief des interactions entre le bon fonctionnement des cours d'eau et des MH 	<ul style="list-style-type: none"> .Nb de projets/opérations de restauration. .Mesure de l'efficacité des opérations de restauration (selon une méthode partagée)? 	<ul style="list-style-type: none"> .Nouvelle rubrique 3.3.5.0. (travaux de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques) 	<ul style="list-style-type: none"> .Travaux sur la mise en oeuvre de la nouvelle rubrique 3.3.5.0. . Journée technique du réseau de sites de démonstration Cours d'eau en lien avec MHEO (Les rencontres OFB) 	<ul style="list-style-type: none"> .Poursuite des travaux sur la mise en oeuvre de la rubr 3.3.5.0. .Publication du Plan Eau et notamment de son axe "Développer les solutions fondées sur la nature dans la gestion de l'eau" et de son action 30 (action encore à définir) 	<ul style="list-style-type: none"> .Poursuite des travaux sur la mise en oeuvre de la rubr 3.3.5.0. .Mise en oeuvre / Suivi du Plan Eau et notamment de son axe "Développer les solutions fondées sur la nature dans la gestion de l'eau" et de son action 30 .autres points de cette action définis 	<ul style="list-style-type: none"> .Poursuite des travaux sur la mise en oeuvre de la rubr 3.3.5.0. .Mise en oeuvre / Suivi du Plan Eau et notamment de son axe "Développer les solutions fondées sur la nature dans la gestion de l'eau" et de son action 30 .autres points de cette action définis 	
9	Accompagner la gestion des milieux humides en apportant des préconisations	PT	OFB	FMA / FCEN / SNPN / réseaux de gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> .Définition d'un corpus de gestion pour les propriétaires et gestionnaires, par types de milieux et de situations .Préconisations adaptées en matière de lutte contre les EEE .Réalisation d'un état des lieux et Définition d'un plan d'action en faveur des mares et petites zones humides 	<ul style="list-style-type: none"> .Nb d'hectares de mangroves gérées (indicateur ONB) .Amélioration de l'état de conservation des habitats humides dans le rapportage DHFF-DO .Proportion de MH avec une espèce exotique envahissante ou plus (à identifier pour mares) 	<ul style="list-style-type: none"> .AE : en 2021 37 700 ha MH aidés pour la gestion .Dernier chiffre disponible : 25% de mangroves gérées en 2018 .6 % des écosystèmes humides remarquables sont dans un état de conservation favorable .41 % des sites emblématiques présentent des milieux humides qui se dégradent (ENSHE 2020) .86 % des sites humides emblématiques de métropole et d'Outre-mer présentent au moins une espèce exotique envahissante (ENSHE 2020) .Mares : depuis 2010, inventaire régional participatif IDF par SNPN + "Fête des mares" depuis 2016 	<ul style="list-style-type: none"> .AE : 50 175 ha MH aidés en gestion .Autres indicateurs inchangés .Colloque international organisé en octobre par la SNPN "Les mares, un patrimoine naturel construit, un patrimoine culturel négligé" 	<ul style="list-style-type: none"> .Production de document scientifiques de références (patrinat 2023) : matrice de trajectoires d'évolution des habitats, Analyse Bibliographique (littérature grise et blanche) sur 174 actions écologiques en zones humides et marais, 1ers itinéraires techniques (déploiement et extraction de remblais) .Mares : Etat des lieux "mares" + Lancement du programme de recherche-action sur mares et CC (SNPN) 	<ul style="list-style-type: none"> Travaux préparatoires pour poursuite de la collection itinéraires techniques, valorisation des documents scientifiques. (OFB, Patrinat, FMA, FCEN, SNPN...) .Mares : Projet de Plan d'actions Mares et petites ZH + mise à disposition de la nouvelle plateforme participative 		

<p>10 Favoriser la circulation des populations piscicoles par l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des marais littoraux et lagunes méditerranéennes</p>	<p>PT</p>	<p>OFB</p>	<p>.Améliorer les connaissances sur les ouvrages, leurs aménagements et leurs gestions ainsi que sur la cartographie des marais littoraux et leur fonctionnement .Améliorer la connaissance des peuplements piscicoles et leur évolution, à l'aide de protocoles partagés .Favoriser la continuité piscicole dans les marais littoraux avec l'appui des COGEPOMI .Améliorer la gestion partagée de la ressource en eau dans les marais .Elaborer des indicateurs de continuité terre-mer pour les reportages de la DCSMM et du règlement européen R(CE)1100/2007.</p>	<p>.Production ou Collecte et bancarisation des données Ouvrages .Production ou Collecte et bancarisation des données UHC, logigramme et fiche de synthèse .Production ou collecte et bancarisation des données de qualités de l'eau (indicateur trophique) et de suivis piscicoles .Mise en œuvre d'action de rétablissement de la continuité écologique</p>	<p>.Mise à disposition de 2 documents de référence pour guider la collecte et la bancarisation des données relatives aux ouvrages des marais littoraux et des lagunes méditerranéennes, et identifier/délimiter les unités hydrauliques cohérentes (casiers hydrauliques) "UHC". .Travaux de cartographie en cours. .Plagepomi Loire avec une entrée marais littoraux (portes ouvertes aux anguilles)</p>	<p>Poursuite de l'enrichissement de GEOBS et du RPDZH : sur environ 800 000 ha de marais littoraux, un peu plus de 130 000 ha ont fait l'objet d'une cartographie des UHC. = Plus de 1300 ouvrages recensés dans ces territoires, sur les façades atlantique et méditerranéenne.</p>	<p>.Poursuite de l'enrichissement de GEOBS et du RPDZH : Wateringues, marais du Rhône-Méditerranée .Production de l'indicateur D07-0E3-ind3 sur continuité terre-mer pour la DCSMM .Intégration d'un volet marais littoraux dans le groupe "Anguille en lagunes du Plagepomi"</p>	<p><i>Poursuite de l'enrichissement de GEOBS et du RPDZH, mise en place de sous groupe marais-anguille dans les plagépomi : Seine-Normandie, Artois Picardie, Garonne, Dordogne-Charente-Seudre-Leyre</i></p>	<p><i>Poursuite de l'enrichissement de GEOBS et du RPDZH, mise en place de sous groupe marais-anguille dans les plagépomi : Adour, Cours d'eau bretons</i></p>
<p>11 Améliorer la prise en compte des milieux humides dans les exercices de planification territoriale</p>	<p>PT</p>	<p>CEREMA / ANEB</p>	<p>.Meilleure prise en compte des MH dans la mise en oeuvre de la politique ZAN, ainsi que dans les SCOT et les PLUI - via notamment la bonne intégration de la cartographie des ZH (action 24) et des règles édictées dans les SAGE. .Meilleure intégration des MH dans le cahier des charges des labels de projets des territoires (par ex : « Territoires engagés pour la nature »).</p>	<p>.Nb de territoires engagés dans une démarche stratégique pour les MH .Nb et pourcentage de SAGE intégrant des règles relatives aux MH</p>	<p>.Démarche en cours en RMC = stratégie AE d'aide aux collectivités pour des plans de gestion stratégique des zones humides ET publication en 2021 du guide "ET SI LES ZONES HUMIDES ÉTAIENT UN ATOUT POUR VOTRE TERRITOIRE ?" (à compléter pour SAGE si chiffre disponible?)</p>	<p>.Nombreuses démarches en cours sur le bassin RMC .Plan eau : Demande la mise en place de SAGE sur l'ensemble du territoire d'ici 2030 / Les atteintes aux zones humides est l'une des thématiques qui fait l'objet de règles de SAGE (Gesteau)</p>	<p>Action restant à définir = sous pilotage CEREMA/ ANEB - en lien avec action 12 . Publication dans le cadre du plan Loire et également en Bretagne de documents sur ZH et urbanisme . Préparation du nouveau décret SAGE</p>	<p><i>Action définie et lancée</i></p>	
<p>12 Valoriser l'intégration des milieux humides dans la mise en œuvre de la compétence GEMAPI</p>	<p>PT</p>	<p>ANEB / CEREMA</p>	<p>MTECT OFB DGPR Repr CT ARB AE CDL OIEau</p> <p>Favoriser la prise en compte du volet MH par les structures gemapiennes</p>	<p>.Mobilisation de la taxe Gemapi sur des solutions fondées sur la nature en faveur de la gestion / restauration de MA-MH (cf carte ADCF 2018). .Nb de structures gemapiennes ayant réalisé des actions de gestion de MA-MH .Nb d'opérations Gemapi intégrant des actions de gestion / restauration de MA-MH. .Ratio des dépenses entre génie civil et SFN dans la lutte contre les inondations</p>	<p>Evolution sur la mise en place de la taxe Gemapi sur l'ensemble de la France, avec difficulté de recensement sur les actions sur lesquelles elle est mobilisée ("GEMA" ou "PI") / Lettre GEMAPI depuis septembre 2017(Gesteau OIEau)</p>	<p>.Diffusion de la vidéo : GEMAPI et ZH dans le cadre du Plan Loire</p>	<p>Action restant à définir = sous pilotage CEREMA/ ANEB- en lien avec action 10</p>	<p>Action restant à définir = sous pilotage CEREMA/ ANEB- en lien avec action 11</p>	
<p>13 Renforcer le cadre international et européen sur la protection des milieux humides</p>	<p>PT</p>	<p>MTECT</p>	<p>MEAE OFB</p> <p>.Participation active de la France dans les travaux de la Convention de Ramsar .Participation et soutien actifs à l'Initiative régionale de la convention de Ramsar pour la Méditerranée MedWet .Renforcer la prise en compte des MH dans les différentes conventions internationales relatives notamment à la biodiversité et au climat .Eviter tout transfert de dégradation de tourbières dans d'autres pays en portant au niveau international une alternative «terreau sans tourbe»</p>	<p>.Participation de la France aux comités permanents et COP .Participation de la France à l'Initiative MedWet .Nb d'animations JMZH en Méditerranée (indicateur ONB) .Proposition de la France pour la prise en compte des MH dans les Conventions Climat et Biodiversité .Avancement alternative terreau sans tourbe</p>	<p>.Participation régulière aux travaux Ramsar .Participation à MedWet régulière mais peu portée .Convention MedWet/OFB lancée pour extension JMZH en Méditerranée</p>	<p>.Implication et activité exceptionnelle de la France dans les travaux Ramsar : France présidente du Conseil UE au 1er semestre pour la préparation du CP59 et en appui à la présidence tchèque pour la COP14 - 20 résolutions approuvées et adoption de la déclaration de Wuhan .France impliquée dans les travaux MedWet : COPIL et Comité plénier .326 animations dans les pays MW (hors France 795)</p>	<p>Analyse des actions à mener pour la mise en œuvre des résolutions = dans PNMH4 et/ou dans SNB 2030 .Préparation et participation au CP62 post-COP qui doit poser les bases du triennum .Participation / suivi du projet de règlement européen sur la Restauration de la nature .Participation au recrutement du nouveau coordinateur de MedWet, et suivi des travaux MedWet</p>	<p><i>. Rédaction et envoi du rapport national France au secrétariat de la Convention pour la COP 15 Ramsar de 2025 .Préparation et participation au CP63 qui inaugure la préparation de la COP15 de 2025 .Participation / suivi du projet de règlement européen sur la Restauration de la nature .Participation au suivi des travaux MedWet</i></p>	<p><i>.Préparation et participation au CP64 préparatoire de la COP15 .Préparation et participation à la COP15 23-31 juillet 2025 .Participation au suivi des travaux MedWet</i></p>
<p>14 Mobiliser les acteurs agricoles et soutenir les pratiques valorisant les prairies humides par la création d'un réseau national sur la question du maintien de l'élevage</p>	<p>AGRI...</p>	<p>FMA APCA SCOPELA</p>	<p>MTECT MASA</p> <p>.Soutenir et maintenir les activités économiques compatibles avec les enjeux environnementaux, dont notamment l'élevage extensif</p>	<p>.Mise en place de la communauté d'acteurs engagés dans le maintien de l'élevage extensif. Nombre de sites engagés dans le réseau. .Publication des outils techniques d'accompagnement des éleveurs et des acteurs du conseil dans la conduite technique au pâturage en MH .Boîte à outils de prise en compte des enjeux MH dans les dispositifs existants. .Nb de formations MH / de participants aux formations dans le réseau des CA, Publication/Diffusion de guides/Outils</p>	<p>Résultats du PNMH3 à poursuivre : .Travaux liés aux expérimentations sur les sites pilotes (convention DEB/FMA et RRN), avec 1er réseau en place .Animation du réseau des CA (APCA) .Guide SCOPELA/INRAE sur la valeur d'usage des prairies .Guide SNGTV sur le risque parasitaire en MH</p>	<p>.Travaux préparatoires pour lancement des nouvelles conventions DEB avec FMA (lancement du réseau national Elevage en MH) et APCA .Poursuite de la convention en cours DEB/Scopela (accompagnement des éleveurs et acteurs du conseil dans la conduite technique au pâturage en MH pour mieux articuler alimentation, productivité, gestion des dynamiques de végétation, la préservation de l'environnement et gestion du risque parasitaire</p>	<p>.Lancement conventions FMA et CDAF .Poursuite et suivi de la convention avec SCOPELA .Lancement par FMA du réseau national de l'élevage en MH</p>	<p><i>.Déploiement du réseau national de l'élevage en MH .Reprise des travaux PNMH par CDAF .Finalisation / Diffusion des travaux avec SCOPELA sur le risque parasitaire</i></p>	
<p>15 Définir les bonnes conditions agricoles et environnementales sur les zones humides dans le cadre de la PAC</p>	<p>AGRI...</p>	<p>MASA</p>	<p>MTECT AE</p> <p>.Définir et mettre en oeuvre de la nouvelle BCAA « protection appropriée des zones humides et tourbières ». .Poursuivre le déploiement de paiements pour services environnementaux favorables à la préservation des MH et évaluer leur efficacité.</p>	<p>(à définir)</p>	<p>.BCAE : néant, à construire .PSE : (à renseigner)</p>	<p>.Définition des conditions de la BCAA en cours MASA/MTECT pour mise en œuvre à/c 2024 .Avancement de la carte nationale des MH qui sera la carte de référence .PSE (à renseigner)</p>	<p>.Poursuite des négociations pour définition BCAA2 et validation .Poursuite des travaux pour l'établissement de la carte administrative de référence .Préparation des 12èmes programmes des agences de l'eau</p>	<p><i>. Mise en œuvre de la nouvelle carte administrative des ZH et de la nouvelle BCAA2 . Mesures "agri" dans sles 12è pgs des agences</i></p>	
<p>16 Accompagner les acteurs pour réduire les impacts du drainage agricole sur les milieux humides</p>	<p>AGRI...</p>	<p>OFB MTECT</p>	<p>BRGM, AREAS, DR OFB, DREAL, DRAAF, CDAF ...</p> <p>Mise à disposition des données cartographiques sur les réseaux de drainage, qui permettra de : - offrir une meilleure connaissance du patrimoine existant, permettre la mise en œuvre de la réglementation, favoriser la mise en place de zones tampons à la sortie des drains, pour améliorer la qualité des eaux (surface ou souterraine) - fournir une information utile aux bureaux d'études ou aux collectivités locales pour leurs décisions concernant la gestion de l'eau et des risques. (préservation / restauration de ZH) - constituer une base de données des pressions du drainage agricole sur la ressource en eau et les milieux dans le cadre de l'ONB, pour un indicateur robuste et fiable « rythme du drainage agricole en France » comme demandé par l'évaluation de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB).</p>	<p>.Existence d'outils opérationnels - Documents de références : Stratégie nationale de remontée des données de drainage, dictionnaire et scénario d'échange des données, Stratégie de contrôle et de régularisation des drainages existants - BD drainage d'envergure nationale .Données collectées et bancarisées dans la BD drainage .Actions de lutte contre de les pollutions diffuses par les drainages agricoles</p>	<p>.Analyse de l'écart entre les drainages existants et ceux qui déclarés dans l'étude decennale de l'AGRESTE (IRSTEA/MASA 2015). .Publication du Guide d'aide à l'implantation des zones tampons pour l'atténuation des transferts de contaminants d'origine agricole pour accompagner les acteurs des territoires. (AFB/IRSTEA Antony, 2017) .Absence d'information sur le drainage sur l'étude decennale de l'AGRESTE 2020. .Développement d'une première version de BD Drainage sur le secteur pilote Normand.</p>	<p>.Mise en place d'une convention de coopération entre l'OFB et le BRGM. = pour quoi faire ?</p>	<p>. Mise en place du site web BDDrainage.eaufrance.fr . Enquête nationale pour identifier les détenteurs de données de drainage agricole et le format de ces dernières. . Mise en place d'un groupe SANDRE sur le drainage agricole</p>	<p><i>.Elaboration des dictionnaires et scénarios d'échanges des données .Adaptation de la BD données au besoin. .Définition d'une stratégie nationale de remontée des données de drainage depuis les territoires.</i></p>	<p><i>Administration et animation de la BD drainage</i></p>
<p>17 Favoriser les pratiques aquacoles et piscicoles respectueuses des milieux humides</p>	<p>AGRI...</p>	<p>MTECT DPMA</p>	<p>FranceAgriMer Fédé pêche ... OFB</p> <p>.Améliorer le développement de la filière d'élevage extensif d'étangs, dans le cadre du plan aquaculture d'avenir et dans le respect des milieux aquatiques/humides. Revaloriser ces territoires grâce à des productions locales de haute qualité, et à une gestion optimale des niveaux et circulation d'eau et des ouvrages attenants</p>	<p>(à définir)</p>	<p>.Action nouvelle .Difficultés d'application de la loi pêche dans les marais littoraux (2014)</p>	<p>.Action à définir .Analyse de l'application de la réglementation (IOTA, concession) et des contrôles (engins de pêche) dans les marais littoraux (Rapport OFB - Noa Ledru) .Travaux en cours sur les Limites de Salure des Eaux</p>	<p>.Priorité donnée aux travaux sur les étangs .Arrêt d'interdiction de la Pêche à l'anguille dans les marais littoraux .Travaux en cours sur les Limites de Salure des Eaux</p>	<p><i>Action définie et lancée Colloque Etangs piscicoles en Dombes</i></p>	
<p>18 Favoriser les pratiques forestières et sylvicoles respectueuses des milieux humides</p>	<p>AGRI...</p>	<p>MTECT</p>	<p>ONF MASA CNPF FranSylva Communes forestières</p> <p>.Favoriser dans la gestion et l'exploitation forestière le renouvellement des peuplements forestiers multispécifiques, la préservation des milieux humides comme les ripisylves, mares, les prairies humides, les tourbières</p>	<p>.Mise en œuvre de projets de recherche dédiés Développement de PSE milieux humides forestiers .Linéaire (et localisation) de cours d'eau dotés d'une ripisylve suffisante, fonctionnelle, avec des dynamiques naturelles. .Formations des acteurs forestiers (catalogue ONF notamment) sur les milieux humides.</p>	<p>Action nouvelle</p>	<p>.Réflexions et échanges en cours. .Renforcement des actions ONF avec la création d'un volet "MH" au sein de la MIG Biodiversité</p>	<p>.Action en cours de définition .Mise en oeuvre du volet "MH" dans la MIG Biodiversité ONF</p>	<p><i>Action définie et lancée</i></p>	

4è Plan national Milieux humides - Tableau de suivi

19	Renforcer les actions de la Fédération nationale des chasseurs et de son réseau territorial en développant des actions d'entretien et de restauration conduites notamment grâce à l'éco-contribution	AGRI...	OFB	FNC, FHFS, FFS, TDV, CNRS, MTECT	.Renforcer les actions de préservation et de restauration des milieux humides, notamment à l'initiative des propriétaires et gestionnaires de ces espaces, publics ou privés .Définir et diffuser des préconisations et bonnes pratiques de gestion .Développement de l'éducation à l'environnement sur les milieux humides	.Nombre de projets de l'écocontribution sur les milieux humides (cartographie) Elaboration des fiches techniques .Déploiement du label « Territoires de faune sauvage » .Nombre de contrôles de la chasse au gibier d'eau (conformité)	. Mise en place de l'écocontribution dans le cadre de la loi OFB (2019) .Règlement européen du 25 janvier 2021 sur l'usage et le port de munitions au plomb	.Pilotage de l'écocontribution (Analyse du nombre de dossiers sur les milieux humides) .Accompagnement du label territoire de faune sauvage	.Pilotage de l'écocontribution (Analyse des premiers bilans des projets financés) .Accompagnement du label territoire de faune sauvage	.Pilotage de l'écocontribution, .Accompagnement du label territoire de faune sauvage, .Elaboration de fiches techniques, .Mise en oeuvre du règlement européen		
20	Favoriser les pratiques sportives et de tourisme respectueuses des milieux humides	AGRI...	Atout France Ramsar France	FPNRF	.Améliorer la connaissance du potentiel français en matière de tourisme en MH, ainsi que des attentes et perceptions des habitants et usagers locaux, la mise en réseau des sites et des acteurs de ce domaine, le renforcement des activités respectueuses (préconisations, outils, labels...)	(à définir)	(à renseigner)	A définir	(définition des modalités de l'action à mener)	(définition des modalités de l'action à mener)	Action définie et lancée	
21	Développer des méthodes de label bas-carbone valorisant des projets sur des milieux humides	PT	MTECT-DGEC et DEB	FCEN etc.	Développer des méthodes de « label bas-carbone » pour valoriser l'impact des MH par grand type dans l'atténuation des effets du changement climatique	Nb de méthodes validées Nb de projets financés	Méthodes Mangroves et Herbiers en cours	. Lancement de la définition d'une méthode LBC Tourbières (convention DEB/FCEN) . Poursuite de la définition des méthodes LBC Mangroves et Herbiers	.Poursuite de la définition LBC Tourbières .Lancement d'une réflexion pour un LBC Prairies (notamment prairies humides) .Validation et lancement du LBC Restauration des Mangroves et Forêts marécageuses (décision du 30/11/2023)	.Validation et lancement du LBC Tourbières .Validation et lancement des LBC Herbiers marins		
22	Mettre en œuvre la stratégie de CESP 2021-2030 sur les milieux humides afin d'inciter et accompagner des changements de politiques et de comportements par et pour une meilleure appropriation des enjeux milieux humides	CESP	OFB Ramsar France	PR ZH OIEau SNPNEtablir une gouvernance claire de la stratégie CESP permettant aux structures institutionnelles de participer collectivement et de manière coordonnée à l'accompagnement des acteurs des territoires pour préserver et restaurer les milieux humides. .Conforter les Pôles-relais zones humides comme des coordinateurs de la nouvelle stratégie nationale de communication, éducation, sensibilisation, participation 2021-2030 sur les milieux humides. .Favoriser la mise en œuvre d'actions collectives avec les Régions, ARB, DREAL, DR OFB, Agences de l'eau et Offices de l'eau. .Evaluer, mettre en lumière et améliorer/optimiser/renforcer les actions d'accompagnement des acteurs des territoires pour la préservation et restauration des milieux humides.	.Information et diffusion (nb d'actualités, d'abonnés...) .Partenariats institutionnels engagés pour réaliser des rencontres .Partenariats institutionnels engagés pour réaliser des formations .Coordination des actions mise en œuvre en fonction des publics cibles atteints	.Rédaction de la 2è stratégie de CESP pour les MH quasi finalisée .Nouvelle charte des pôles relais ZH en vigueur depuis 2021, les positionnant comme cheville ouvrière de la stratégie CESP 2021-2030	.Web conférence sur les zones humides & les français . Poursuite des travaux sur les médias audiovisuel et la presse écrite 1945-2022, . Mise en ligne de la stratégie CESP 2021-2030 quasi-finalisée .Alimentation du tableau de bord	. Mise en place de la gouvernance de la stratégie CESP, . Mise à jour et relecture de la stratégie CESP 2021-2030 .Poursuite des travaux sur les médias audiovisuel et la presse écrite 1945-2022, .Bilan 2013-2022 des Pôles-relais zones humides en ligne, .Lancement du marché MOOC Zones humides & marais, .Alimentation du tableau de bord, .Déploiement des indicateurs de rapportage par objectifs de la stratégie	.Publication officielle et présentation de la stratégie (ARB-DREAL, DR OFB), .Finalisation des travaux sur les médias audiovisuel et la presse écrite 1945-2022, . Bilan des formations du CDR Milieux humides(2010-2022), .Elaboration du MOOC Zones humides & marais, .Développement des partenariats (ARB, DR OFB, DREAL, PRZH), .Alimentation du tableau de bord, .Poursuite du rapportage par objectifs de la stratégie	.Elaboration du MOOC Zones humides & marais, .Poursuite du développement des partenariats (ARB, DR OFB, DREAL, PRZH), .Alimentation du tableau de bord, .Poursuite du rapportage par objectifs de la stratégie	.Animation du MOOC Zones humides & marais, .Poursuite des partenariats (ARB, DR OFB, DREAL, PRZH), .Alimentation du tableau de bord, .Poursuite du rapportage par objectifs de la stratégie
23	Mettre en visibilité les milieux humides par les manifestations nationales	CESP	Ramsar France	SNPN RNF et tout le réseau "MH"	Pérenniser et renforcer les diverses manifestations de sensibilisation aux MH : JMZH, Fête des mares, Fréquence Grenouille, Fête de la nature, etc	JMZH et les autres manifestations : .Nb (et localisation) de structures animatrices. .Nb (et localisation) d'animations. .Nb (et localisation) de participants	JMZH 2021 (petite année COVID) : .257 structures .556 animations .près de 40 000 participants (chiffres autres manifestations?)	JMZH 2022 : .323 structures .795 animations plus de 40 000 participants .Transfert de la JMZH, de la Fête des mares, de Fréquence Grenouille, sur la plateforme J'agis pour la nature (création d'une entrée milieux humides)	JMZH 2023 : .350 structures .938 animations .37 000 participants .Création d'une entrée milieux humides sur la plateforme de la Fête de la nature	Poursuite de l'animation JMZH par Ramsar France		
24	Cartographier l'ensemble des zones humides françaises d'ici fin 2024 grâce à la production d'un référentiel	CO	Patrinat	MTECT Univ Rennes II Institut Agro INRAE Tour du Valat IRD ONF	Produire et mettre à disposition une carte nationale de référence au 1/10 000è permettant de prévisualiser les MH, accompagnée d'une définition précise de ses usages	.Production de la carte Diffusion et usages	Elaboration de la méthodologie en cours (convention DEB/partenaires)	.Finalisation de la méthodologie .Tenue de 15 ateliers dans les territoires	.Finalisation et diffusion des cartes nationale de prélocalisation des milieux et zones humides V1 .Tenue du séminaire de restitution des travaux .Définition des usages .Travail sur une carte administrative des ZH .Poursuite des travaux sur la base d'une nouvelle convention pour métropole	. Finalisation de la carto administrative des ZH et travaux d'amélioration .Poursuite des travaux sur la base d'une nouvelle convention pour métropole .Lancement des travaux en outre-mer sur la base d'une convention spécifique	.Fin des travaux de carto prédictive pour métropole et restitution, diffusion .Poursuite des travaux de carto prédictive en outre-mer, restitutin et diffusion	.Fin des travaux de carto prédictive en outre-mer, restitutin et diffusion
25	Enrichir les connaissances locales des zones humides par la mise à jour ou la réalisation de nouveaux inventaires	CO	MTECT FMA OFB	DREAL AE	.Renforcement des mises à jour ou des réalisations de nouveaux inventaires .Amélioration des porter à connaissance des inventaires existants, et publication des arrêtés préfectoraux de délimitation nécessaires le cas échéant	.Degré d'avancement des inventaires de MH (ONB) / % de recouvrement du territoire par des inventaires /Surface de MH inventoriée. .Nb d'inventaires intégrés dans le PAGD d'un SAGE et faisant l'objet de règle contrôlables dans le règlement (données Gesteau).	.Les inventaires de MH ont été réalisés sur 60 % du territoire métropolitain.	.Avancement des travaux de récupération des inventaires, de mise en forme des données, et d'intégration dans le RPDZH	.Avancement des travaux de récupération des inventaires, de mise en forme des données, et d'intégration dans le RPDZH	.Avancement des travaux de récupération des inventaires, sandrification des données et d'intégration dans le RPDZH, avec renforcement des moyens dédiés de FMA .Poursuite de l'animation des DREAL par le MTECT pour faire remonter les données d'inventaires		
26	Mettre à disposition les données des milieux humides par l'intermédiaire d'une plateforme d'information géographique mutualisée	CO	OFB	FMA AE MTECT	Mise à disposition d'une plateforme nationale construite à partir du RPDZH permettant de bancariser l'ensemble des pré-localisations et inventaires de MH, et d'organiser la remontée des données de suivi de l'état des MH vers les bases de données dédiées (grâce à l'interopérabilité)	Mise à disposition de l'outil	Réflexions en cours - cette plateforme doit être lancée dans un 2è temps puisqu'elle s'appuie sur les actions 24 et 25.	Poursuite des réflexions sur les modalités et des actions 24 et 25.	.Renforcement des moyens OFB (1/2 ETP) en fin d'année	. Mise en place d'un groupe projet .Elaboration du CCTP de la nouvelle plateforme .Lancement du marché prestation .Travaux de sandrification des données	.Lancement des travaux de construction de la plateforme nationale	.Administration et animation de la plateforme nationale
27	Créer d'ici 2025 un pôle de compétence scientifique et technique de recherche sur les milieux humides	CO	OFB / MTECT / PR LM	MESR, MASA, ADEME, AE, ANR, INRAE, CNRS, Horizon 2020, ANCT	Renforcement de la cohérence d'ensemble et de l'inter-disciplinarité des actions de recherche sur les MH	.Nb / types de projets de recherche suivis et initiés par la mise en place du pôle de compétence et du réseau de sites ateliers	Synthèse des acquis opérationnels de la recherche 2021 (MTECT, Patrinat, Poles-relais lagunes med)	En attente	. Relance de la préparation du séminaire Recherche/Gestion	. Comité de pilotage du Séminaire . Séminaire Recherche/ Gestion . Suite des réflexions pour la définition du pôle de compétence		
28	Améliorer la réponse aux besoins opérationnels par la valorisation des résultats de la recherche et le soutien à l'innovation technologique	CO	MTECT/ CGDD/ Ecolab	Gestionnaires Institut de recherche OFB, PR LM	.Amélioration de l'accompagnement des acteurs de terrain par la recherche (développement d'outils, de méthodes, diffusion de l'existant) .Développement du génie écologique et de l'innovation technologique au service des MH	à définir	.Synthèse des acquis opérationnels de la recherche 2021 (MTECT, Patrinat, Poles-relais lagunes med)	1er Salon HydroExpo de l'innovation technologique pour la gestion des MH	2è Salon HydroExpo de l'innovation technologique pour la gestion des MH	3è Salon HydroExpo de l'innovation technologique pour la gestion des MH . Réflexion à mener dans le cadre d'écolab		
29	Documenter les impacts, les pressions, l'état et les actions menées sur les milieux humides en renforçant la composante « milieux humides » dans les Observatoires de la biodiversité	CO	OFB-TDV pour ONB CEREMA/OFB pour réseau des OTB	UMS Patrinat, ARF, UICN, OIEau, FMA, AE- RMC, ANEB, MTE/SDES	.Renforcement de la composante « milieux humides » des observatoires territoriaux de la biodiversité, par la production d'indicateurs du même ordre ; ou par la déclinaison à leur échelle des indicateurs ONB-MH lorsque les données s'y prêtent.	.Nb d'indicateurs liés aux MH .Nb de synthèses thématiques produites sur MH (indicateur sur ORT à définir).	. L'ONB compte 24 indicateurs relatifs aux milieux humides, dont certains portés par le GT « Milieux marins et littoraux » et le GT « Milieux d'eau douce » dont les périmètres recouvrent en partie celui du GT-MH . En 2021, 4 nouveaux indicateurs : - Liste Rouge des espèces de milieux humides de France - Liste Rouge des espèces de mammifères semi-aquatiques de France métropolitaine - Financement des AE en faveur des MH - Degré d'avancement des inventaires de MH + refonte « Qualité écologique des eaux de surface » / DCE (4 sous-indicateurs : EE COURS D'EAU / EE PLANS D'EAU / EE MET / EE MEC)	.5 nouveaux indicateurs : - Zones humides perçues comme affectées par le changement climatique - Activités humaines générant des pressions sur les sites humides emblématiques - Part des sites humides emblématiques ayant connu des pertes/ gains en surface - Perception de la fourniture de services d'approvisionnement, de régulation ou culturels par les milieux humides - Espèces exotiques envahissantes	.Création d'un nouvel indicateur : - Montant annuel de fonds européens LIFE pour les milieux humides en France En cours de préparation : - Surfaces en milieux & zones humides en métropole - Les milieux humides dans les médias - L'effectivité du droit sur les zones humides + mise à jour perpétuelle ou épisodique des indicateurs existants . Mise à jour du catalogue des indicateurs de biodiversité des ORB .Lancement du chantier sur les liens entre indicateurs ONB et indicateurs des actions du PNMH4 pour favoriser l'élaboration de nouveaux indicateurs	.Création de nouveaux indicateurs et mise à jour de certains .Chantier sur les liens entre indicateurs ONB et indicateurs des actions du PNMH4 pour favoriser l'élaboration de nouveaux indicateurs .Définir liens avec ORB		

4è Plan national Milieux humides - Tableau de suivi

<p>30</p> <p>Suivre l'évolution des milieux humides par le développement et le déploiement d'outils communs</p>	<p>CO</p> <p>Patrinat-FCEN</p> <p>MTECT OFB AE CEN DREAL</p>	<p>.Mettre à disposition des indicateurs de suivi, des protocoles standardisés, des outils d'analyse et d'interprétation des résultats permettant de suivre l'évolution des milieux et l'effet des actions de gestion écologique. .Capitaliser des retours d'expériences afin de préconiser des opérations de génie écologique en matière d'entretien, de restauration ou encore de réhabilitation. .Inciter à la mise en place d'un réseau d'observation des milieux humides, en s'appuyant sur un ensemble de sites de suivi pour contribuer au rapportage européen (DCE, DHFF), l'alimentation de l'ONB et du programme national de surveillance de la biodiversité terrestre.</p>	<p>.Nombre de données remontées dans les BDD nationales grâce aux protocoles Mhéo .Mise en place du réseau de sites de démonstration .Nb de grands bassins versants appliquant les protocoles Mhéo ? .Nb de sites / ou de sites emblématiques appliquant les protocoles Mhéo?</p>	<p>Démarche en cours depuis plusieurs années. La démarche Mhéo comprend cinq protocoles (odonates, amphibiens, flore, pédologie, piézométrie) déployés sur 4 bassins hydrographiques (Rhône-Méditerranée-Corse, Loire-Bretagne, Artois-Picardie et Adour-Garonne).</p>	<p>.Renforcement des moyens sur le chantier Mhéo et accélération des travaux .Définition des feuilles de route des différents chantiers .COFIL de relance en fin d'année</p>	<p>.Diffusion de fichiers CSV pour accompagner les gestionnaires dans la saisie de données .Élaboration d'un recueil d'expériences .Lancement des comités techniques .2 COFIL</p>	<p>.Développement de la calculatrice .Développement de la boîte à outil Mhéo .Travaux des différents comités techniques</p>	<p>.Développement et finalisation de la calculatrice .Développement et finalisation de la boîte à outil Mhéo</p>
<p>31</p> <p>Poursuivre l'évaluation des services rendus par les milieux aquatiques et humides</p>	<p>CO</p> <p>MTECT-CGDD</p> <p>MTECT-DEB OFB AE PRZH etc</p>	<p>Mise à disposition d'outils pour une meilleure compréhension par les acteurs des services rendus par les MH</p>	<p>Réalisation d'une monographie complète et synthétique des services rendus par les milieux humides</p>	<p>Existence du rapport EFESE "Les milieux humides et aquatiques continentaux" publié en mars 2018</p>	<p>Pas d'évolution en 2022.</p>	<p>.Démarrage des réflexions sur le contenu de l'action par le CGDD</p>	<p>.Définition des projets à mener</p>	<p>.Mise en œuvre des projets définis</p>